



## Commune de Berchem-Sainte-Agathe

27 janvier 2012

### Communiqué de presse Approbation par le Conseil communal du 26 janvier 2012 des points à l'ordre du jour

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint **l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe, qui s'est tenue ce jeudi 26 janvier et dont tous les points ont été validés.**

Je me permets d'attirer votre attention sur le point 9 de cet ordre du jour, **la validation du projet de Plan Communal de Mobilité (PCM), approuvé lors du Conseil communal de ce jeudi.** Ce Plan a été initié en septembre 2010 lors de la Semaine de la Mobilité. Il s'agit d'un **document de planification de la mobilité à l'échelle communale, qui précise le volet mobilité du Plan de Développement Communal. Et ce tout en tenant compte du Plan Régional des Déplacements Iris II** (téléchargeable sur <http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/>).

A l'occasion de la Première Phase de l'élaboration du Plan de Berchem-Sainte-Agathe, **la population avait été conviée à une séance d'information et de présentation des constats réalisés sur le terrain.** En mai 2011 s'achevait le second volet du Plan, qui visait à **intégrer les objectifs communaux de mobilité dans la perspective plus large du soutien à la mobilité durable** et auquel ont également été associés les habitants de la commune. Lors de la troisième phase, la population avait également été invitée à **donner son avis sur les propositions élaborées sous forme d'un programme d'action à court, moyen et long termes.**

Elaboré en concertation avec la Région bruxelloise (qui a financé 50% de l'élaboration du Plan), ainsi qu'avec la STIB, De Lijn, la SNCB et l'IBSR, le Plan Communal de Mobilité poursuit des **objectifs de mobilité, d'accessibilité et de sécurité routière. Il veut aussi particulièrement préserver la qualité de vie et la convivialité des espaces publics au sein de la commune** par un usage plus rationnel de l'automobile. Il se doit d'être un **document de référence pour toute discussion et décision relative** à la mobilité à Berchem-Sainte-Agathe, mais se veut également vivant et évolutif, afin qu'il s'adapte aux réalités de terrain et constitue dans les faits un **outil de gestion quotidien du cadre de vie des Berchemois.**

Détaillé en fiches-actions par quartier, reprenant les degrés de priorité, les acteurs impliqués, les moyens nécessaires, etc., le PCM vise **l'organisation d'un système de déplacement cohérent** pour les personnes et qui facilite l'accessibilité aux pôles d'activité principaux, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Il a également pour objectif de **favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, et d'encourager et rendre possible le transport intermodal, tout en offrant une réponse équilibrée adaptée aux besoins de chaque usager.**



## Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Vous pouvez prendre connaissance du texte du Plan Communal de Mobilité via la page d'accueil de notre site internet [www.berchem.net](http://www.berchem.net) ainsi que du Plan Communal de Développement, dans la rubrique « Actualités ».

### **Contacts :**

#### **Amandine Colin**

*Responsable du service Communication*

Tél.: 02/464.04.96

Fax. : 02/464.04.91

GSM : 0491/62.56.62

[acolin@1082berchem.irisnet.be](mailto:acolin@1082berchem.irisnet.be)

#### **Joël Riguelle**

*Bourgmestre, en charge de l'Urbanisme*

GSM : 0475/82.37.79

#### **Jean-Marie Colot**

*Échevin de la Mobilité*

GSM: 0495/56.16.44

#### **Sonia De Taevernier**

*Directrice du Département du Territoire*

Tél. : 02/464.04.39